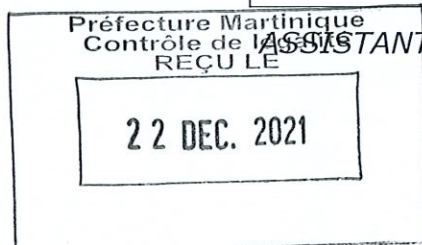




EXTRAIT N°92/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et un, le treize du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR
Le 30 novembre 2021		
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : Adjointes : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne,
En début de séance :		Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan, Mme RIERNY Sandrine, M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	23	
Procurations	9	
Absents	1	
Excusés	0	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ARETO Joseph), Mme LEGIEL Eliane (procuration à Mme CATHERINE Marie-Lyne), M. PALIX Pierre (procuration à M. Yan MONPLAISIR), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme DUBO Corinne), M. DELPHIN Laurent (procuration à M. THELESTE Johan), Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à Mme CARIN Jocelyne), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy), M. ADELAIDE Michel (procuration à M. FERDINAND Thierry)
Présents	23	
Procurations	9	
Absents	1	
Excusés	0	
		ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia



ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR (Directrice Service Culture, Sport, Vie Associative), M. José SOUNDOUROM (DSU)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**URBANISATION ET DEMATERIALISATION DES SYSTEMES
 D'INFORMATION**

22 DEC. 2021

Le Maire expose :

Par délibération en date de 27 septembre 2021, le conseil municipal a approuvé le plan de financement de l'opération MQ 0014798 « Urbanisation et dématérialisation des systèmes d'information » dans le cadre du PO FEDER-FSE 2014-2020.

Toutefois, il y a lieu de revoir le plan de financement en raison de l'obligation de justifier les seules opérations ayant fait l'objet d'une procédure de marché, à savoir, HYVILO (Plateforme d'aide à la décision), SIRH (Système d'Information de gestion des Ressources Humaines) et Dématérialisation des actes d'Urbanisme (Guichet unique d'urbanisme)

Les opérations « Numérisation de l'État-civil, Gestion du courrier et du cimetière » ne peuvent donc être présentées dans ce dossier. Cette opération a pour objectifs de permettre :

- La dotation du service des **ressources humaines** d'un nouveau logiciel plus performant et d'une interface applicative pour la gestion de carrière des agents.
- La mise en place d'une solution innovante de « gestion augmentée » de la Ville de type : « **HYVILO** »,
- La mise en place de la dématérialisation des procédures d'**urbanisme**

Le nouveau plan de financement de l'opération est établi comme suit :

DEPENSES HT		RESSOURCES HT		Taux
-Dématérialisation, Logiciels de workflow Hyvilo,	69 200 ,00	EUROPE	101 660,00	65%
-Logiciel dématérialisation des ressources humaines	62 200,00	CTM	23 460,00	15%
-Logiciels dématérialisation Urbanisme	25 000,00	Ville de SAINT-JOSEPH	31 280,00	20%
	156 400,00		156 400,00	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement présenté pour la mise en place du projet de dématérialisation.

D'AUTORISER le maire à signer tous les actes y afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 13 décembre 2021

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR